

Articuler Micro-learning et Certification

Objectif : Transformer le micro-learning en briques certifiantes capitalisables, permettant une certification progressive et reconnue sur le marché du travail.

1. Transformer les modules courts en unités certifiantes

- Chaque module (1–5h) valide une compétence précise.
- Évaluation immédiate par cas pratique ou mise en situation.
- Capitalisation dans un portefeuille numérique de compétences.

2. Structuration en blocs de compétences reconnus (RNCP)

- Les micro-modules valident des blocs de compétences officiels.
- Accumulation de blocs menant à une certification complète.
- Validité durable des blocs (logique modulaire).

3. Certification progressive

- Micro-badge : reconnaissance rapide (2–10h).
- Bloc validé : 30–60h cumulées.
- Certification complète : parcours modulaire aboutissant à un diplôme.

4. Garantir la valeur sur le marché du travail

- Évaluations standardisées.
- Jury mixte (organisme de formation + entreprise).
- Inscription dans le CPF.
- Transparence des compétences acquises.

Conclusion

Le micro-learning devient ainsi l'unité de base d'une certification progressive. On passe d'une logique de formation ponctuelle à une logique de capitalisation permanente des compétences.